

LA MUNICIPALITE DE CORSEAUX AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis N° 02-2026

Rue du Village - Demande de crédit pour le remplacement de la couche de roulement colorée et réfection des collecteurs des eaux claires et usées

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 157'000.- pour le remplacement de la couche de roulement colorée et la réfection des collecteurs des eaux claires et usées à la rue du Village.

2. **Préambule**

La rue du Village constitue le cœur historique de la commune de Corseaux. À ce titre, elle joue un rôle central, tant du point de vue patrimonial que dans la vie quotidienne des habitants et des habitantes, ainsi que des usagers.

Aujourd'hui, l'état de la chaussée est fortement dégradé. La couche de roulement bitumineuse colorée présente de nombreux défauts, notamment des nids-de-poule, fissures et autres trous, nuisant à la sécurité et au confort des usagers. Les photographies ci-après illustrent ces dégradations.



Différentes dégradations de la chaussée de la rue du Village.

Parallèlement, la nécessité de rénover les collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées est apparue : une intervention s'impose à court terme, afin d'assurer le bon fonctionnement des collecteurs et de prévenir toute détérioration future. Les inspections ont mis en évidence que ces conduites sont fissurées, par endroits, et présentent une porosité, entraînant des risques d'infiltrations et de dégradations ; de même, les conduites des eaux usées présentent, à long terme, des risques. Leur état structurel général permet toutefois une réhabilitation par gainage (chemisage) intérieur, solution techniquement adaptée et économiquement pertinente.

Cette technique consiste à introduire, à l'intérieur des conduites existantes, une gaine souple imprégnée de résine, qui est ensuite durcie (à la vapeur ou aux UV) et forme un nouveau tuyau étanche à l'intérieur de l'ancien. Ce procédé permet de restaurer la canalisation, sans devoir la remplacer intégralement par des tranchées ouvertes, tout en prolongeant, de manière significative, sa durée de vie. Les illustrations ci-après permettent de visualiser les problèmes et les propositions de solutions qui leur sont apportées.



Vue d'un gainage, depuis dessus, dans un regard de visite; Vue intérieure d'une canalisation gainée.

Par ailleurs, la Municipalité a engagé une démarche participative, afin d'associer la population à la réflexion sur l'aménagement du cœur de Corseaux. Cette démarche a pour objectif, à terme, d'alimenter les réflexions globales sur l'aménagement de ce secteur.

Toutefois, le présent préavis se concentre volontairement sur les aspects techniques et sécuritaires prioritaires, à savoir la réfection des collecteurs et le remplacement de la couche de roulement.

Les éléments relevant d'une réflexion plus large - notamment les places publiques, le mobilier urbain et la gestion du trafic - feront l'objet d'études complémentaires et de préavis ultérieurs, qui permettront à la Municipalité de présenter des propositions cohérentes et concertées. La Municipalité précise ici d'emblée que les travaux ultérieurs n'entraîneront pas la réouverture complète de la chaussée ; elle s'en est assurée auprès des entreprises, afin d'éviter que, en peu de temps, la chaussée ne soit ouverte deux fois, ce qui générerait des coûts et des désagréments supplémentaires. Dans le même ordre d'idées, la Municipalité veille à ce que, lors des interventions ultérieures, on ne doive pas "défaire ce qui a été fait" peu de temps auparavant.

3. Descriptif du projet

Le projet prévoit une intervention coordonnée sur les infrastructures souterraines et la chaussée de la rue du Village, afin d'assurer la pérennité des réseaux et de rétablir un revêtement durable et de qualité.

La réhabilitation des collecteurs d'eaux claires (DN700mm) et usées (DN250mm et DN300mm) sera réalisée principalement par chemisage intérieur (nettoyage, inspection avec une caméra, préparation des conduites, pose de gaines durcies vapeur/UV, réouverture des branchements et contrôle final).

Des travaux de génie civil seront menés simultanément, avec des fouilles localisées pour l'accès aux collecteurs et la création de chambres de visite.

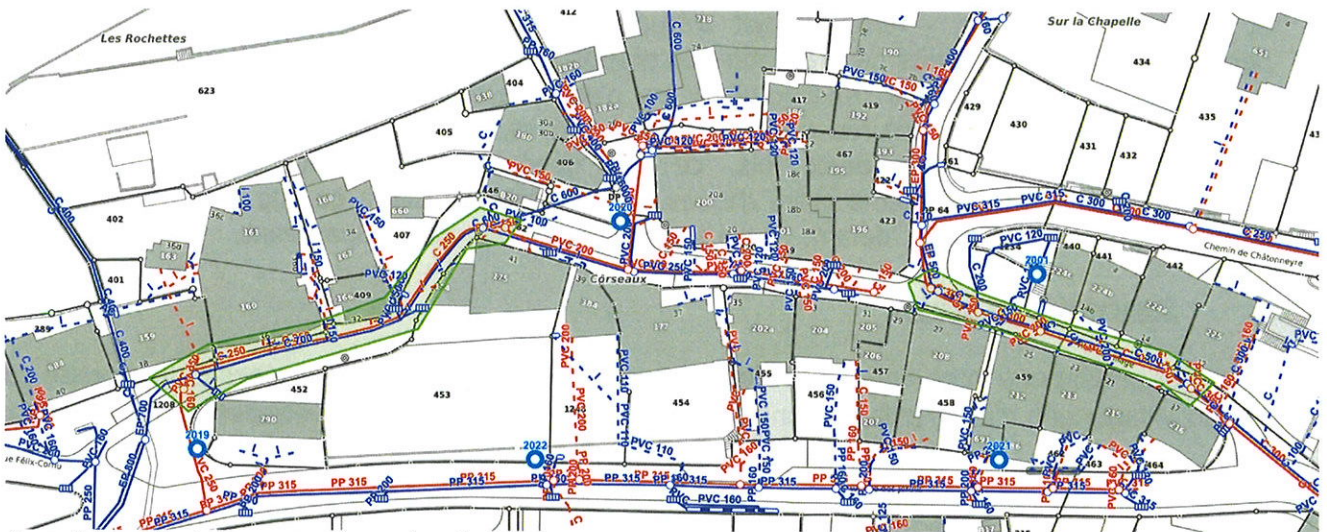
À l'issue des travaux souterrains, la chaussée sera entièrement reprise, avec rabotage du revêtement existant, mise à niveau des couvercles et pose d'une nouvelle couche de roulement bitumineuse.

Un phasage précis des travaux sera mis en place, afin de garantir, autant que possible, le maintien des accès, pour permettre aux riverains de sortir ou entrer dans leur domicile en tout temps. Ces travaux permettront de sécuriser durablement les collecteurs et de redonner à la rue du Village un revêtement homogène, fonctionnel et conforme aux exigences.

Secteurs des travaux



En rouge, la zone de réfection de l'enrobé.



En vert, les collecteurs concernés par le gainage

4. Procédures suivies

Au vu des montants estimés et conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP), un appel d'offres, en procédure de gré-à-gré comparatif, a été réalisé.

5. Coût des travaux

Les travaux de génie civil et de gainage des collecteurs ont été définis sur la base des offres reçues (montants arrondis).

Les travaux de marquage et signalisation ont été estimés.

Travaux de génie civil

Installations de chantier	CHF	3'000.--
Travaux préparatoires	CHF	23'000.--
Revêtement bitumineux	CHF	22'000.--
Fouilles ponctuelles et création de chambres de visite	CHF	24'000.--
Divers et imprévus environ 4 %	CHF	<u>3'000.--</u>
Sous-total travaux de génie civil HT	CHF	75'000.--

Travaux de gainage des collecteurs

Installations de chantier	CHF	3'000.--
Travaux préparatoires	CHF	12'000.--
Fourniture des gaines (DN250, 300 et 700)	CHF	42'000.--
Finitions et contrôle final	CHF	7'000.--
Divers et imprévus environ 4 %	CHF	<u>3'000.--</u>
Sous-total travaux généraux HT	CHF	67'000.--

Travaux de marquage et signalisation

Marquages et signalisation	CHF	<u>3'000.--</u>
Sous-total des travaux généraux HT	CHF	3'000.--

Récapitulation des coûts

Travaux de génie civil	CHF	75'000.--
Travaux de gainage des collecteurs	CHF	67'000.--
Marquages et signalisation	CHF	<u>3'000.--</u>
Sous-total des coûts HT	CHF	145'000.--
TVA 8.1% (arrondi)	CHF	<u>12'000.--</u>
TOTAL TTC	CHF	<u>157'000.--</u>

Le présent préavis ne comprend pas des honoraires pour le suivi et la direction des travaux, ceux-ci étant assurés par le Bureau Technique Intercommunal (BTI).

6. Amortissements

Cette dépense sera amortie sur 40 ans au maximum, la première fois dès l'exercice suivant la fin des travaux.

7. Planning

Les travaux pourront commencer dès l'adoption du présent préavis par le Conseil communal, sous réserve d'une coordination préalable avec les entreprises concernées.

Mars 2026	Adoption du préavis par le Conseil communal de Corseaux
Avril 2026	Début des travaux
Durée des travaux	1 mois

8. Appréciation du projet sous l'angle du développement durable

8.1 : Social

Ces travaux permettront de sécuriser durablement la chaussée et d'améliorer les conditions de circulation, en particulier pour les usagers de la mobilité douce. De plus, la bonne exécution des travaux aura, pour les riverains, un avantage notable : elle évitera aux habitants de subir, comme actuellement, des bruits se répétant au passage de chaque véhicule.

8.2 : Economique

Les travaux seront effectués par des entreprises régionales, tout en respectant les procédures des marchés publics, ainsi qu'en garantissant un prix juste et concurrentiel.

8.3 : Environnemental

Le projet présente un impact environnemental positif, notamment par une gestion des matériaux excavés visant, dans toute la mesure du possible, à leur réutilisation sur place, afin d'éviter des mises en décharge et des transports non indispensables. De plus, la réhabilitation des collecteurs par gainage permet d'éviter de lourdes fouilles ; et le remplacement complet des conduites ; ce mode d'intervention limite ainsi significativement les nuisances, la production de déchets et l'empreinte environnementale du chantier.

9. Récapitulation des conséquences du projet sur le budget de fonctionnement

Intitulé	2026	2027	2028	2029 et suivantes	Total
Personnel supplémentaire (EPT)	0	0	0	0	0
Frais d'exploitation	0	0	0	0	0
Charge d'intérêts (arrondi)	800	1600	1600	1600	5600
Amortissement (arrondi)	0	4000	4000	4000	12000
Total augmentation des charges	800	5600	5600	5600	17600
Revenus supplémentaires					
Total net	800	5600	5600	5600	17600

en francs

